



ENTREN - Réunion n°11

Jeudi 11 mai 2017

Présents : Patrick BRISSE, Damien DE CESARE, Nicolas DIDION, Jean-Marie GESNEL, Nicolas VILLEMIN

Absents non-excusés : Denis SIMONIN

Absents excusés : Nicolas RAMPON, Michaël ROCHEDREUX

Invités : Nicolas FAUTH

Horaires de la réunion : 7h45 - 9h

COMMUNICATION

Le site internet est opérationnel.

Afin d'en augmenter le référencement, Nicolas DIDION se propose de créer un Google Adresse

Un tracking Google Analytics sera également paramétré.

Par ailleurs, Patrick BRISSE propose que l'on ajoute le logo d'ENTREN dans nos pieds de mails et que l'on réalise des cartes de visite.

SPEED MEETING

Nicolas DIDION a proposé que l'on organise un « speed meeting » pour faire se rencontrer les entrepreneurs du secteur.

Les membres présents acceptent l'idée à l'unanimité.

Un groupe de travail est créé, composé de Patrick BRISSE, Nicolas DIDION et Nicolas RAMPON.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nicolas RAMPON a relancé l'idée de présenter ENTREN aux maires de l'Intercommunalité pendant une session de Conseil Communautaire.

Après renseignement, Nicolas FAUTH a aussi évoqué l'existence du « bureau élargi » en soulignant que les maires seraient sans doute plus disponibles à ce moment. Nicolas doit se renseigner pour une possible intervention avant l'été.

Suite à la fusion des Communautés de Communes, Michaël ROCHEDREUX propose que l'on se rapproche des entreprises de Seille & Mauchère.

MEMBRES

Afin de mieux connaître les acteurs économiques de notre territoire et de pouvoir établir quelques statistiques (utiles aussi pour l'adhésion à un CE), Patrick BRISSE demande à ce que l'on interroge les entreprises du territoire (nombre de salariés...).

Pour ne pas submerger les entreprises membres, ces demandes seront regroupées avec de futures demandes / invitations.

CE

Suite à la rencontre avec InterCEA, il est important de faire attention aux modalités de livraison / récupération des différents achats effectués par les membres (ex. tickets de cinéma).

Michaël ROCHEDREUX propose que sa société serve de « secrétariat » pour éviter à chacun de se déplacer en ville.

Par ailleurs, il est important de prêter attention à ce que des services dématérialisés soient mis en place chez le prestataire choisi.

PETIT-DEJEUNER ENTREPRISE

Nicolas FAUTH s'est exprimé sur le prochain petit-déjeuner des entreprises organisé par la CCGC.

Sur un jeudi du mois de juin, il se propose de faire venir un groupement d'employeurs. Ce type de structure est intéressant pour pouvoir bénéficier d'un mi-temps, 1/4 temps et de profils spécialisés.

Suite à cette intervention, il propose de faire témoigner des entreprises qui ont déjà fait appel à ces services.

Les membres présents proposent de faire intervenir Isabelle Dir-com, membre d'ENTREN, dont les missions semblent se rapprocher de ceux exposés.

Par ailleurs, Patrick BRISSE demande à ce qu'on laisse, comme prévu, un temps de 10-15min pour qu'un représentant du Crédit Mutuel vienne exposer ses offres aux entrepreneurs présents.

Michaël ROCHEDREUX suggère l'idée que l'on fasse l'événement sur le territoire de Seille & Mauchère.

CÉZAM Lorraine Champagne Ardenne

Isabelle WINTERSTEIN est venue nous présenter CÉZAM, un Inter-CE qui sert de trait d'union avec les CE d'entreprise.

Comme ses concurrents, la structure propose de la billetterie...

CÉZAM est présent dans 23 villes sur tout le territoire national grâce à 40 associations indépendantes. En Lorraine on compte 15-20 000 porteurs de cartes. Un regroupement est par ailleurs prévu avec l'Alsace.

Parmi les offres proposées : accompagnement, aides aux élus de CE (formations...), mutualisation, organisation d'événements (petit-déjeuners, conférence...) et de voyages mutualisés ou non.

Coûts : 12-14€ par an, par salarié, en année civile, sans coût d'adhésion pour l'association.

Pour obtenir sa carte, il suffit de créer son compte par internet. Chaque commande est traitée au jour-le-jour.

Des relais billetterie sont présents sur Nancy et Metz, mais il y a également possibilité de recevoir ses achats par la Poste (1,60€ par envoi)

Les plus : activités, actions, mutualisation de projets, fête de fin d'année, carte valable sur toute la France + carte ski (90% du territoire français et jusqu'à 60% de réduction)

Par ailleurs, afin de séparer tout ce qui est de la vie pratique des loisirs / sports et cultures (et ne pas être soumis à cotisations sociales), l'association a créé une carte à 1€ pour permettre aux porteurs de cartes de bénéficier des achats liés à la vie pratique sans avoir de redressement de l'URSSAF.